



Succession après décès dans une famille recomposée

Par Ambre67

Ma mère a 3 enfants dont moi même d' un premier mariage
Elle a divorcé et s' est remarié il y a 32 ans et son dernier époux a 3 enfants d' un premier mariage également
Pas de contrat de mariage
Au décès de ma mère on apprend qu elle a fait une donation entre époux
Je suppose que son mari a hérité de sa succession
Son mari vient de décédé
Il y a un bien mobilier
Ce bien immobilier revient alors aux enfants du mari décédé récemment ?
Et nous les 3 enfants de ma mère n' héritons rien
Je précise que depuis le décès de ma mère et après avoir déposé les papiers chez le notaire, nous n' avons eu aucune information et aucun héritage de ma mère
Alors que la maison était commune à notre mère et à notre beau-père
Est ce du à la donation entre époux ? Et ce qui voudrait dire que aujourd'hui seuls les enfants de mon beau-père décédé en dernier ont droit à l' héritage de la maison ?
Merci

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

les six descendants sont à égalité pour hériter.

Par ESP

Bonsoir
Parfois, vous m'étonnez, Cujas!

Il n'y a que 3 héritiers légaux et réservataires.
L'époux peut être usufruitier voire propriétaire d'une partie de la succession, mais 75% sont réservés aux 3 enfants, au minimum en nue-propriété (selon l'option choisie par le survivant).
Pour ma part, j'invite Ambre à prendre rdv avec le notaire.
S'il s'avère que le conjoint reçoit plus que 25%, une action en justice peut être intentée avec le concours d'un avocat.

Par Zénas Nomikos

Rebonsoir,

je me risque à faire du droit des succession mais apparemment j'ai encore beaucoup, beaucoup de progrès à faire dans une matière que je trouve costaud et complexe à maîtriser d'autant que je ne suis pas à l'aise avec les chiffres par ailleurs.
Merci à ESP pour sa patience à mon égard ainsi qu'à son sens de la diplomatie envers moi.
Par conséquent je retire ce que j'ai dit de faux à notre chère internaute Ambre67.
Tout au plus j'aurais dû répondre sous forme de question à débattre ou d'affirmation suivie d'une question du genre qu'en pensent les autres coéquipiers?
Encore merci à ESP et aux autres bénévoles.
Bon vent à toutes et tous.